

# **ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.**

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Les membres du BUREAU de l'ADZRP

DONGES le 20 décembre 2020

Objet : conseil municipal de Donges en date du 17 décembre 2020

Prière insérer

à Madame la Rédactrice,  
Monsieur le Rédacteur

## **La transition énergétique , sociale et environnementale a du mal à trouver ses marques à Donges.**

Le 17 décembre 2020, quelques dizaines de Dongeoises et Dongeois voulaient se tenir informés des 35 délibérations inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal diffusé par écran interposé.

L'ADZRP curieuse des interventions, débats et propositions formulées à cette occasion était à l'écoute, notamment sur deux dossiers : la vente à SILENE d'un terrain municipal en zone PPRT à la lisière de la future voie ferrée pour y construire 16 logements sociaux ; l'implantation d'une chaudière bois et gaz sur la zone de LIBERGE à proximité d'un site naturel exceptionnel classé NATURA 2000 .

L'ADZRP était d'autant plus attentive qu'elle avait adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal une information visant à alerter chacun(e) sur l'ineptie du projet SILENE et échangé avec celles et ceux qui l'avaient sollicitée sur le projet « chaufferie bois ».

Nous espérons de véritables débats et des échanges argumentés sur des sujets aussi déterminants entre les représentants des différentes listes. Nos attentes ont été déçues.

Si les élu(e)s de l'opposition rapportaient les inquiétudes des riverains, s'ils alertaient à propos des réelles nuisances imposées par ces nouveaux projets, le Maire de la commune raillait leurs propos, caricaturait leurs arguments, méprisait leurs remarques sans répondre précisément à leurs demandes, sans avancer de solides fondements aux choix retenus.

L'urgence de répondre aux besoins de logements sociaux sur la commune ne justifie pas à elle seule de les construire sur le moindre espace disponible sans prendre en compte l'environnement.

Si L'ADZRP a été agréablement surprise de voir que Monsieur le Maire reconnaissait que les habitants des rues Pasteur, Jean Jaurès, Herlains, Parscau du Plessis et de quartiers plus éloignés subissaient déjà les nuisances de la Raffinerie TOTAL et qu'ils auraient prochainement en plus celles de la voie ferrée ouverte aux passages de nombreux TGV, TER et convois de fret, elle ne peut se satisfaire qu'il persiste à vouloir implanter des logements sociaux tout près de ces nuisances et que la seule proposition pour en protéger les habitants serait un hypothétique merlon végétalisé.

La volonté de prendre en compte la réduction des émissions de gaz à effets de serre en implantant un réseau de chaleur ne doit pas se faire sans prendre toutes les garanties.

La proximité des habitations, d'un terrain de sport, d'un espace de jeux pour enfants et d'un site protégé (Natura 2000) justifie que soient prises toutes les mesures pour évaluer toute émission de polluants supplémentaires.

La périlleuse position adoptée par le Maire oscillant entre l'urgence de répondre à la « transition écologique » et la promotion des hydrocarbures n'est pas tout à fait rassurante pour les riverains.

L'ADZRP poursuivra ses actions auprès des élu(e)s, pour une amélioration du cadre de vie des Dongeois(e)s, de leur santé, pour une diminution de la pollution de l'air, des bruits et des odeurs.

La transition énergétique, la santé environnementale et l'écoute des contributions des citoyens ne doivent pas être seulement des paroles de campagne électorale.

L'ADZRP considère qu'il est urgent de faire vivre le respect, la transparence, la tolérance et la démocratie au sein du Conseil Municipal. Appliquer ces valeurs au sein de l'assemblée locale ne peut que renforcer la participation des citoyens au fonctionnement de la cité.

Même dans l'opposition, les élu(e)s sont des représentant(e)s des habitants de la commune.

Les membres du bureau de l'Association

Marie Aline LE CLER – Didier OTT

Stéphane BODINIER - Michel LE CLER .